

**Commune de Vich, Procès-verbal No 19, 2021/2026
de l'ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAL
à la salle des Pralies
le 16 juin 2026 à 20h00**

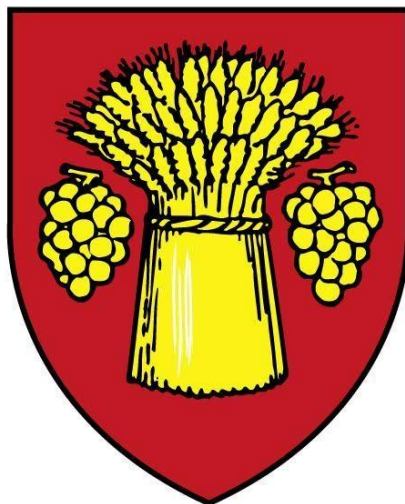


Table des matières

1.	Appel nominal	172
2.	Adoption du procès-verbal du 10.03.2026	172
3.	Adoption de l'ordre du jour proposé.....	172
4.	Intervention des délégués des instances intercommunales.....	172
5.	Préavis n°08/2025-2026 - Rapport sur les comptes 2025 et décharge de la gestion de l'année 2025.....	172
6.	Préavis n°09/2025-2026 - Arrêté d'imposition pour l'année 2027	173
7.	Présentation du Plan énergie et climat communal (PECC)	173
8.	Liste des préavis connus pour la séance suivante	173
9.	Communications Municipales	173
10.	Communications du bureau.....	175
11.	Divers et Propositions individuelles	176
12.	Clôture de la séance	176
13.	Apéritif dinatoire de fin de législature.....	176
14.	Annexes	176

Le **Président**, M. **Christian BRONSIL** souhaite la bienvenue aux conseillers, à la Municipalité conduite par la Syndique M^{me} **Antonella SALAMIN**.

1. APPEL NOMINAL

La **Secrétaire** procède à l'appel nominal des membres, avec **31** membres présents sur 36, 5 excusés, *le quorum est atteint, la séance est donc ouverte.*

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10.03.2026

Le **Président** demande s'il y a des corrections ou remarques. Aucune.

Le procès-verbal 10.03.2026 est accepté (26 OUI, 0 NON, 2 abstentions)

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

Le **Président** demande s'il y a des remarques. Aucune. Nous passons au vote.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité (28 OUI)

* Deux conseillers arrivent en retard et prendront part aux votes suivants.

4. INTERVENTION DES DÉLÉGUÉS DES INSTANCES INTERCOMMUNALES

Le **Président** donne la parole aux délégués des instances intercommunales :

RAT

M. **Michel PEIRIS** a participé à la séance du 01.04.2026 avec le préavis du rapport de gestion et des finances qui ont été refusés. Principalement à cause d'un prêt accordé à la Ruche à Gland où était partiellement dissimulé un plan de redressement. La commission des finances de ce Conseil intercommunal du RAT n'avait pas assez d'informations sur ceci. Également le prêt de CHF 50'000 pour une autre structure qui aurait dû faire l'objet d'un préavis. Une société externe a été mandatée en avril 2025 pour un rapport de diagnostic opérationnel et n'a pas été transmis immédiatement aux membres du CI et ils ne l'ont obtenu qu'après plusieurs relances. Le 05.05.2026 une séance comprenait un préavis de CHF 23'000 concernant l'accompagnement du RAT et comment restructurer et améliorer la gouvernance a été accepté mais un recours de la Commune de Bassins a été déposé, donc pour l'instant stand-by. Il y a eu également une demande de crédit de CHF 65'000 pour l'engagement d'un comptable à 60% qui a été accepté.

5. PRÉAVIS N°08/2025-2026 - RAPPORT SUR LES COMPTES 2025 ET DÉCHARGE DE LA GESTION DE L'ANNÉE 2025

Lecture du rapport de la commission des finances par M. **Mark TRITTEN**. La commission recommande d'accepter ce préavis n°08/2025-2026.

Lecture du rapport de la commission de gestion par M. **Cyrille GHISTE**. La commission recommande d'accepter ce préavis n°08/2025-2026.

Le **Président** ouvre la discussion. Aucune question. Nous passons au vote du préavis :

Le Préavis n°08/2025-2026 est accepté (29 OUI, 0 NON, 1 abstention)

6. PRÉAVIS N°09/2025-2026 - ARRÊTÉ D'IMPOSITION POUR L'ANNÉE 2027

Lecture du rapport de la commission des finances par M. **Mark TRITTEN**. La commission recommande d'accepter ce préavis n°09/2025-2026.

Le **Président** ouvre la discussion. Aucune question.

Nous passons au vote du préavis :

Le Préavis n°09/2025-2026 est accepté (29 OUI, 0 NON, 1 abstention)
--

7. PRÉSENTATION DU PLAN ÉNERGIE ET CLIMAT COMMUNAL (PECC)

M^{me} **Carol WUERSCH** présente ce PECC, *présentation en annexe*.

Le **Président** ouvre la discussion :

M. **Michel JARRAUD** remercie et félicite la Municipalité pour cette initiative. Il trouve primordial que même pour une petite Commune comme Vich que tout un chacun fournisse des efforts pour l'environnement.

M. **David KOUTANGNI** demande si les entreprises sont également surveillées dans la Commune sur leur impact de recyclage. M^{me} **Carol WUERSCH** indique que non car les canalisations sont sous la surveillance de la Commune mais concernant les déchets, les entreprises tel que Coop ou Aldi fournissent déjà des efforts de récupération et de tri sélectif. Mais la Municipalité n'a pas encore approché les entreprises à ce sujet. Ce projet en est à son début et c'est la première année et sur les quatre ans restants, d'autres efforts seront faits.

8. LISTE DES PRÉAVIS CONNUS POUR LA SÉANCE SUIVANTE

M^{me} **Antonella SALAMIN** indique les préavis connus :

- Autorisation générale de plaider pour la législature 2026-2031
- Autorisation générale de statuer sur l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, droits réels immobiliers, actions ou parts de sociétés immobilières
- Autorisation générale d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles
- Fixation du plafond d'endettement

9. COMMUNICATIONS MUNICIPALES

M. **Jean Claude BISSAT** indique concernant :

Bâtiment du Tilleul : les travaux arrivent à la fin, avec des retouches de maçonnerie, des poses de luminaires, de la menuiserie et de la serrurerie. Enfin, restera l'aménagement paysagé. La finalité des travaux aura lieu en juillet, où se réuniront toutes les entreprises pour la facture finale. Pour le bâtiment du Tilleul ce sont depuis le début des travaux 77 séances de RDV de chantier et 31 séances de la commission de construction.

Appartements : Les visites pour les appartements ont eu lieu le 12.06.2026. La location sera disponible début septembre.

22.08.2026 : l'inauguration du bâtiment des Tilleuls. Un tout ménage sera transmis aux habitants.

Trottoir sur la route de Gland est à nouveau accessible.

L'administration sur la route de l'Etraz 6b sera fermée du 03 au 14.08.2026 pour effectuer le déménagement dans le bâtiment du Tilleul rénové.

Temple : le crédit d'étude accepté en octobre 2025, crédit partagé avec la Commune de Coin-sins a pu faire une étude historique de ce bâtiment. S'en est suivi des réunions avec le COPIL (comité pilote, composé Commune, bureau d'architecte DOM et BAMO) pour l'offre et la validation des mandataires. C'est-à-dire du bilan diagnostic, pour les aménagements intérieurs, l'enveloppe extérieure, les installations techniques et la sécurité incendie.

M. **Claudio GRECO** explique la gestion de crise qui sera traitée en trois étapes durant la prochaine législature. La première étape est accomplie pour la Commune de Vich.

1. Identifier et documenter les principaux risques :

- Risques naturels (ex. débordement de la Serine)
- Risques techniques (ex. rupture de canalisation ou électrique)
- Risques numériques (ex. perte de données, suite à une mauvaise manipulation ou à une action criminelle de l'extérieur)
- Risques sociétaux, sanitaires (ex. COVID-19 ou à la canicule)
- Risques institutionnels (ex. si la Municipalité était mise en cause pour le mauvais entretien d'un bâtiment qui générerait un accident)

Ces risques sont donc identifiés et le but est de maîtriser ces risques pour parer à une gestion de crise ensuite il faut :

2. Construire une réponse adaptée au moyen :

- Il faut adapter les réponses avec les moyens et le personnel disponible sur la Commune
- Garantir une continuité de l'activité, dans la norme ISO 22301, qui fait en sorte que quoiqu'il arrive, la Commune puisse fonctionner même en mode dégradé.
- Des services sont disponibles dans le Canton de Vaud, comme la PC (Protection Civile)

Pour ceci il faut :

3. Informer former et entraîner les principaux acteurs.

M. **Richard STOECKLIN** indique que l'interconnexion du réseau d'eau avec Gland, l'étude de faisabilité ainsi que l'évaluation des coûts techniques ont été effectués par le bureau d'ingénieur RIBI. Actuellement, la Commune travaille avec un consultant externe, qui est le directeur de la SAPAN, M. **Serge GUEBEY** pour l'élaboration d'une pré-convention. Qui définira les aspects de gouvernance, la répartition des coûts, des charges. Une fois le consensus déterminé avec la Commune de Gland, un préavis sera présenté et après l'acceptation une convention finale passera devant notaire. Uniquement après cette convention signée, les travaux débiteront, d'ici minimum trois à quatre ans.

M. **Stéphane DEMUYNCK** explique que les difficultés de gérer les pollutions (triazole) et le taux de concentration élevé qui sont présentes et compliquées à diluer et sont expliquées dans l'émission de la RTS qu'il a partagé avec les autres conseillers. Il demande si des alternatives sur les réseaux des interconnexions ont été proposées (ex. Begnins) ? M. **Richard STOECKLIN** indique que l'émission était intéressante, mais alarmiste. En se raccordant à Gland nous n'allons pas boire l'eau du lac ! L'eau de la SAPAN, l'eau du lac est utilisée en dernier recours. En se raccordant à Gland nous allons aussi profiter de leur eau de source. Les polluants et micro polluants sont découverts régulièrement et du au changement climatique. La SAPAN investit régulièrement dans de nouvelles technologies pour le traitement de ces polluants. Dernièrement la SAPAN a rénové sa station de pompage, car des polluants étaient

présents dans les canalisations et depuis elle pompe bien plus profondément de l'eau plus froide. Les nappes et sources sur Vich vont rester comme ressources en eau, mais seront regroupées dans les réservoirs de Gland. Les alternatives d'interconnexion sont sur Gland, car les canalisations sont quasi existantes et il faut juste se raccorder. Le projet sur Begnins semble beaucoup trop onéreux.

M. **Roger BRAND** précise qu'il boit l'eau de Vich du réservoir Gressolière depuis 30 ans. Il propose à titre de boutade de mettre de l'eau sous forme de quelques gouttes dans du pastis et personne ne sentira la différence.

M^{me} **Carol WUERSCH** indique concernant :

Le PACOM, que les oppositions ont été traitées et la deuxième mise à l'enquête, suite à l'ajout d'article dans le PACOM, n'a engendré aucune nouvelle opposition. Le PACOM sera consolidé et présenté en fin d'année en même temps que la levée des oppositions. M. **André JAQUET** demande quelles sont la nature des oppositions ? M^{me} **Carol WUERSCH** précise que l'opposition restante est celle de M. **Charles de MESTRAL**. Les autres oppositions ont été dans le sens de la demande des opposants et c'est pour ceci que le PACOM avait été modifié.

M^{me} **Antonella SALAMIN** indique sa satisfaction de l'exécutif pour son travail accompli durant cette législature. Elle remercie la collaboration des conseillers pour leurs suggestions et remarques. L'avancement dans la gestion et les projet de la Commune, tel que la rénovation du bâtiment du Tilleul ou le terrain multisport sont des projets visibles. La Municipalité avait créé la liste « Vivre ensemble » pour vivre ensemble, d'une manière harmonieuse et constructive et solidaire entre vichoise et vichois. Une grande partie des objectifs ont été atteints durant cette législature et elle en remercie l'Assemblée.

M. **Roger BRAND** termine sa dernière séance ce soir. Pendant plus de 33 ans comme conseiller général et communal et durant 15 ans en tant que **Président**. Pour lui le Conseil est la défense de la population globale, il s'est aperçu que des conseillers défendent leur intérêt personnel et ceci n'a pas lieu d'être. Le Conseil est pour les intérêts communaux et non personnels. Il remercie la **Secrétaire** du Conseil M^{me} **Valérie ZEENDER** pour toutes ses années au sein du Conseil de Vich par un joli arrangement floral.

10.COMMUNICATIONS DU BUREAU

Le **Président** annonce que les jetons de présence sont disponibles auprès de la Secrétaire, le solde sera versé à une association caritative. L'Assemblée accepte de poursuivre avec les cartons du Cœur à Gland.

Le **Président** nous fait part d'un petit discours pour ce dernier Conseil : Il rejoint les mots de la **Syndique**, sur l'entente cordiale et collaborative des conseillers et il remercie de sa confiance pour l'avoir reconduit à son poste de **Président**. Il remercie la Municipalité de prendre en compte les remarques des conseillers, ainsi que de partager les informations en toute transparence. Il remercie les conseillers sortants et il se réjouit de retrouver la nouvelle équipe de conseillers pour la législature 2026-2031.

11.DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

M. **Olivier MONACHON** demande quand sont prévus les travaux pour la modification du giratoire de la bichette ? est-il prévu quelque chose pour l'est/ouest. M^{me} **Antonella SALAMIN** répond que rien n'est prévu pour le côté trafic d'est/ouest.

M. **Olivier MONACHON** poursuit en indiquant que plus de 150 camions de chantier roulent sur la route de l'Etraz avec énormément de bouchons et de circulation. M^{me} **Antonella SALAMIN** indique qu'un préavis est prévu en décembre 2027. L'enquête publique est passée et les oppositions ont été traitées. Ce préavis indiquera une subvention de 75% par Région de Nyon et les travaux sont prévus en 2028-2029.

12.CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le **Président** remercie l'Assemblée et clôt la séance à 21h15.

13. APÉRITIF DINATOIRE DE FIN DE LÉGISLATURE

14.ANNEXES

- Présentation PECC

Au nom du Conseil Communal

Le Président

M. **Christian BRONSIL**

La Secrétaire

M^{me} **Valérie ZEENDER**